

# POURQUOI UN MANDAT DE GREVE ?



**FRONT  
COMMUN  
2015**

Cet automne, vous serez appelés à vous prononcer sur un mandat de grève à accorder à votre syndicat dans le cadre des négociations des conventions collectives du secteur public.

User de notre droit de grève, c'est augmenter notre rapport de force envers le gouvernement. L'objectif ? Obtenir de bonnes conventions collectives, à la mesure de votre ardeur au travail. Pour cela, le Front commun est d'avis qu'il est maintenant nécessaire de se doter de mandats de grève afin de dénouer l'impasse des négociations.

**Les offres déposées par le gouvernement sont arrogantes, méprisantes et insultantes :**

- Des augmentations salariales de 3 % sur 5 ans doubleraient notre retard de rémunération par rapport aux autres travailleurs québécois, passant de 7,6 % à près de 15 % en 2020.

**Faire la grève, c'est :**

- contrer les reculs sans précédent demandés par la partie patronale qui nuisent à nos conditions de travail ainsi qu'à notre capacité à offrir les meilleurs services publics possible ;
- refuser l'appauvrissement des femmes : plus de 75 % des emplois du secteur public sont occupés par elles. Exiger qu'elles s'appauvrissent encore plus relève de la discrimination ;
- travailler pour le bien commun : c'est l'exercice d'un rapport de force, et parfois le recours à ce moyen de pression ultime, qui a permis aux travailleuses et travailleurs du Québec de faire des gains importants qui ont eu des répercussions sur l'ensemble des Québécois et Québécoises (ex. : salaire minimum, règlement sur l'équité salariale, congé parental, création d'un régime de retraite à prestations déterminées, etc.).

Renseignez-vous auprès de votre syndicat pour plus d'informations au sujet des consultations à venir cet automne. Visitez le [frontcommun.org](http://frontcommun.org)

**NOTRE RAPPORT DE FORCE  
DOIT ÊTRE HISTORIQUE !**

**AVEC**nous  
pour préparer l'avenir



[frontcommun.org](http://frontcommun.org)